



GRAZAC

BULLETIN MUNICIPAL - Décembre 2014

Editorial :



**Grazacoises, Grazacois
Chers Administrés, Chers Amis,**

Impôts locaux : encore une gifle pour beaucoup d'entre vous, d'entre nous tous. Pourtant soyez assurés que notre commune n'a procédé à aucune augmentation des taux.

Vous pouvez le vérifier, mais ce sont les bases qui ont été révisées bien au-delà de l'inflation, pourquoi ?

Vous avez entendu parler du désengagement de l'état quant aux dotations aux collectivités territoriales : Région, Départements, EPCI et Communes. Ce sont 68 milliards d'euros cumulés de restriction à l'horizon 2017. Incidence directe sur les dotations qui jusque-là évoluaient avec les recettes de taxes directes (urbanisation, démographie, etc ...). Dès à présent le rééquilibrage se fait par la réévaluation des bases de ces taxes qui viennent compenser la diminution des dotations, et ce n'est pas peu dire puisque nous assistons pour 2014 jusqu'à + 20 % d'augmentation de ses bases ... et ce n'est pas fini ! Au final, les recettes du budget communal sont quand même en baisse sur le ratio recette par habitant. Alors que les gouvernements actuels mettent en œuvre une politique, dénoncée il y a 2 ans et demi, qui à nos yeux est néfaste et contribue à décrédibiliser la « parole politique » en général. Ils n'ont pas été élus pour cela.

Pour autant, que ceux évincés il y a plus de 2 ans pour les mêmes raisons, essaient de créer la polémique dans la confusion la plus totale... et attendent un quelconque soutien de notre part, NON nous entendons aussi le bruit de leurs casseroles, et leur vœux d'un effort de 150 milliards à faire supporter par les collectivités territoriales. Soit le double de l'effort actuel.

La colère ne nous fera pas perdre ni notre sang froid ni notre capacité de réflexion. Les injustices des uns ne seront pas le carburant à un rejet total et sans discernement des espoirs déçus, parce qu'au bout ce serait accepter encore plus d'injustice.

Mais jusqu'où sont-ils prêts à nous pousser vers le « désespoir », jusqu'où iront-ils dépouiller les citoyens, leurs électeurs ? Et quant à évoquer la trahison des uns et des autres : mais qui sont les traîtres ?

Je tenais à vous faire part de ce coup de colère en préambule, parce que l'équipe municipale ne peut être mêlée à ce « bing bang » en refonte des taxes, dont « 2016 devrait être une année particulièrement douloureuse ».

Et les affaires communales dans tout ça ?

- ✚ Début des travaux de Colomiers Habitat pour janvier 2015 ;
- ✚ - renforcement 1ère tranche des réseaux d'eaux et d'électricité pour le 1er trimestre 2015
 - Rouge
 - Lotissement Le Château
- ✚ - Réseau d'assainissement tranche Bagnos Haut/chemin du Château versant nord : la maîtrise d'œuvre est retenue, le marché est en cours, réalisation 1er trimestre 2015
- ✚ - Pool routier 2013-2014 et 2015 : début des travaux mars 2015
- ✚ - Cimetière, début des travaux 1er trimestre 2015

Ce dernier point faisant l'objet d'une requête en subvention auprès du Conseil Général et de la Région.

- ✚ - Aménagement du carrefour RD28/RD12 dès le renforcement des réseaux terminé pour la part qui le traverse. Ces aménagements devraient enfin sécuriser la sortie vers Miremont.

suite page 2



SOMMAIRE

**Compte-rendu des conseils
municipaux de juillet à
novembre 2014**

**Info : Pour une information
plus complète et plus
régulière, visitez notre site
Internet**
<http://www.grazac31.net>

**Dossier
Début de réalisation de notre
profession de foi**



**Mémoire, Histoire et
Savoir : Hommage à Jean
Jaurès**

**Manifestations :
Fête & Re-Fête du Village
Les commémorations
Halloween ...**



Nouvelle rubrique : le SIC

**Infos administratives,
Infos diverses ...**

Vous pouvez ainsi le constater, des équipements structurants sont en cours de mise en œuvre, et ils doivent amener confort, sécurité et sérénité pour tous ... Mais ils ne sont pas pour autant exhaustifs quant aux réalisations engagées et sont aujourd'hui à un stade de pré-réalisation, pré-exécution.

Enfin, preuve que notre équipe essaie de répondre à la valorisation de notre commune, je tiens ici à honorer et à saluer les conseillères municipales Clara et Liliane pour toute l'énergie qu'elles ont déployée dans le fleurissement de la commune pour fédérer au-delà du conseil municipal les administrés et ainsi recevoir **le prix du Concours des Villes et Villages Fleuris de la Haute-Garonne 2014** au conseil général. Je n'oublie pas pour autant tous ceux qui s'inscrivent dans cet effort sans attendre de reconnaissance officielle ... leur dévouement naturel ne peut ici qu'y trouver une reconnaissance de fait dans leur générosité gratuite et désintéressée ... merci à tous.

Et puis voilà les fêtes de fin d'année. **Le Repas des Aînés le 13 décembre** pour qu'ils se retrouvent dans un de ces moments de convivialité nécessaire au partage et à l'amitié, ce moment fait partie des rendez-vous importants entre tous, **comme L'arbre de Noël pour les plus petits le dimanche 14.**

Alors même si certains peuvent juger, voire rejuger cette nouvelle équipe pas toujours « flexible » et/ou malléable dans leurs attentes très personnelles, qu'ils soient assurés que nous nous devons d'une certaine inflexion quand l'équité et l'intérêt général sont en jeu, mais restons très attentifs à la convivialité et l'amitié qui doivent être préservées.

A tous de bonnes fêtes de fin d'année et à bientôt dans les manifestations qui les accompagnent.

Toutes mes amitiés.

Le Maire,
Michel ZDAN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ...

Voici les dates des réunions du conseil municipal de cette année 2014. Nous vous rappelons que les procès verbaux dans leur intégralité sont affichés sur les panneaux prévus à cet effet, qu'ils sont disponibles pour lecture au secrétariat de la mairie, et sur notre site Internet <http://www.grazac31.net>

REUNION DU 03 JUILLET 2014

Modification des statuts de la CCVA – Rajout élément délibération SACPA – Offre d'étude réseau pluvial entre quartier Rouge et la Mouillonne – Demande de local : La Ruche qui dit Oui – Commission du SMIVOM ; désignation des délégués – Programmation des opérations année 2015 – SIVU – Pool routier

REUNION DU 25 JUILLET 2014

Statuts de la CCVA – Statuts du SMIVOM – Institution annuelle des bureaux de vote pour les élections politiques – Devis VEELEC – Amende de police – Statuts SIAHBVA – Pool routier 2011/2012 – Pool routier 2013/2015

REUNION DU 13 SEPTEMBRE 2014

Appel d'offre cimetièrre – Appel d'offre pool routier 2011/2012 – Appel d'offre pool routier 2013/2015 – SMIVOM dépôt sauvage – Centre de gestion nouvelle convention d'adhésion au service de santé au travail – Revalorisation loyer Bar commerce – Emplacement réservé n° 5 – Emplacements réservés n° 1 et 13 – Choix maîtrise d'œuvre pour le réseau pluvial – Questions diverses : devis réparation de la cloche de l'Eglise, vente aux enchères de bois dans le Gers.

REUNION DU 03 OCTOBRE 2014

Compte-rendu en attente d'approbation

REUNION DU 07 NOVEMBRE 2014

Compte-rendu en attente d'approbation

REUNION DU 28 NOVEMBRE 2014

Compte-rendu en attente d'approbation

DOSSIER ...

Début de réalisation de notre profession de foi ...

POOL ROUTIER 2011 – 2012 (VOIR DELIBERATION CI-JOINTE)

Réfection des routes suivantes :

- ✚ Chemin de la Bourdette
- ✚ Route de Caujac
- ✚ chemin du Château
- ✚ chemin de Tissié



- ✚ Emplacement réservé n° 5 : route de Caujac à Impasse Bagnos



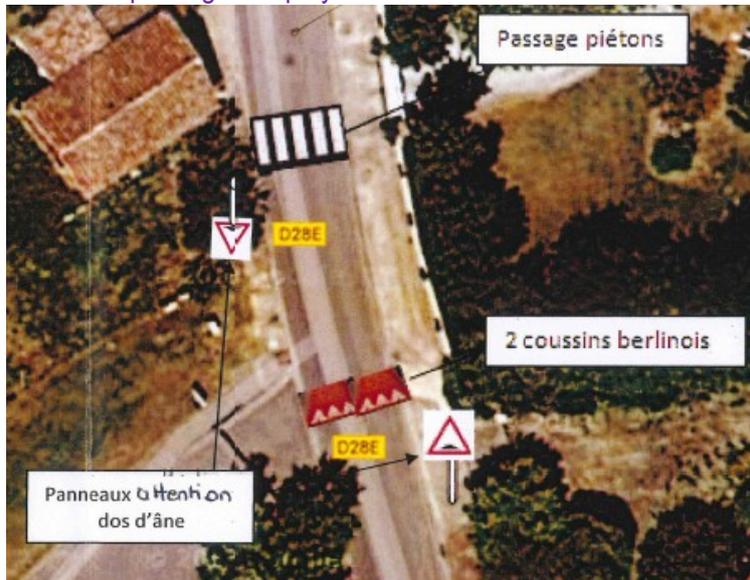
✚ Chemin piétonnier chemin du Château, Bernadou, Lavoir



✚ Travaux de busage



✚ Entrée parking salle polyvalente

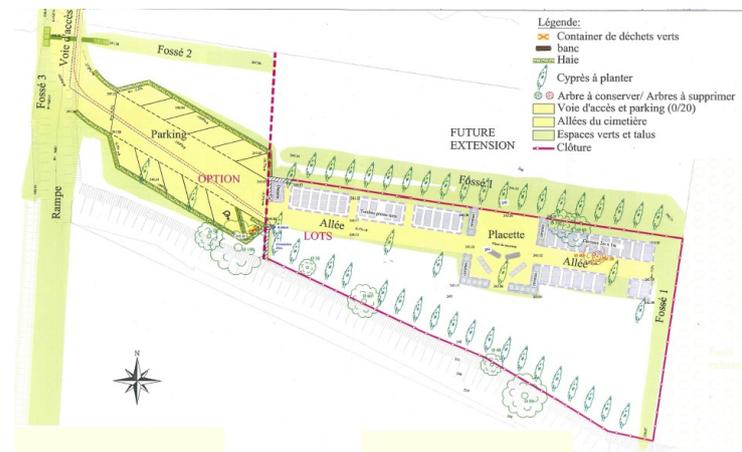


✚ Carrefour Centre du Village



POOL ROUTIER 2013 – 2015 (VOIR DELIBERATION CI-JOINTE)

✚ Parking cimetière : réalisation au cours du 1^{er} semestre 2015



✚ Les équipements à Rouge

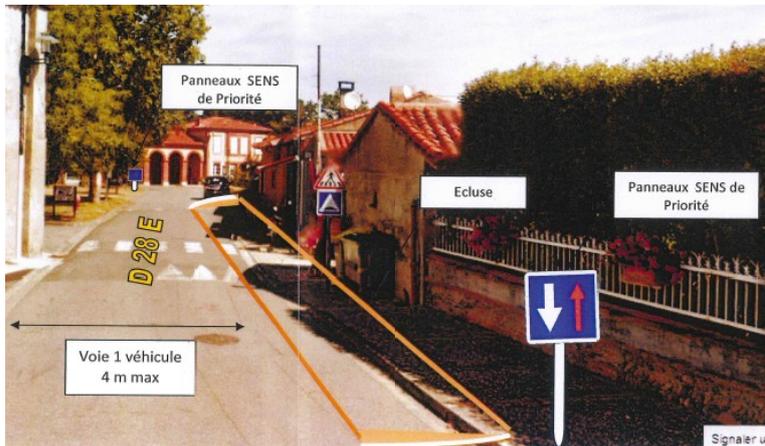
SECURISATION DES ROUTES

La programmation au Conseil Général pour 2015 d'une subvention en amendes de police a été demandée pour les travaux de sécurisation de la RD28/E avec pour objectif la mise en place de coussins berlinois, de panneaux de signalisation pour réduire la vitesse et réguler la circulation, la création d'une place de stationnement « handicapés », la pose de passages piétons, la création d'une écluse pour réduire encore la vitesse devant le restaurant.

✚ Carrefour Route de Caujac/RD28E



+ Ecluse devant le restaurant



COLOMIERS HABITAT

Début des travaux prévus pour janvier 2015 pour les logements sociaux à Rouge



RESEAUX

Renforcement du réseau d'eau dans Grazac prévu pour mi-février et du réseau électrique pour Rouge

MEMOIRE, HISTOIRE & SAVOIR ...

Le centenaire de la mort de Jean Jaurès

Jean JAURES est un homme politique français né à Castres (Tarn) le 3 septembre 1859 et mort assassiné à Paris au Café du Croissant le 31 juillet 1914, par le nationaliste Raoul Villain. Orateur et parlementaire socialiste philosophe, journaliste, homme d'action et de débat, pacifiste, humaniste, leader du socialisme français... il s'est notamment illustré par son pacifisme et son opposition au déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Jean JAURES issu de la bourgeoisie et agrégé de philosophie, entre en politique à 25 ans comme candidat républicain à Toulouse aux élections législatives de 1885. Il est élu et siège à l'Assemblée Nationale parmi les républicains « opportunistes » et plus souvent Jules Ferry. En 1889, il n'est pas réélu.

Il est réélu comme député républicain de 1893 à 1898, mais adhère définitivement au socialisme après la grande grève des mineurs de Carmaux et s'oppose aux lois scélérates. Durant l'affaire Dreyfus, il prend la défense du capitaine et pointe l'antisémitisme dont celui-ci est victime.

Surtout, JAURES se lance dans une incessante et résolue défense des ouvriers en lutte. Il défend les verriers d'Albi, renvoyés par leur patron, ce qui lui vaut l'ouverture d'une information judiciaire pour entrave à la liberté de travail, abandonnée fin 1895.

Il pense lutte des classes, ses conditions, sa portée et ses limites au-delà. mais sa perspective est bien d'aller vers la fin du capitalisme et la souveraineté du travail.

Il était une fois...

« ILYA DES HEURES DANS L'HISTOIRE OÙ CES HOMMES SONT OBLIGÉS DE PRENDRE PARTI. LES HOMMES (DE LA CONVENTION) OSAIENT, SAVAIENT QUE LE VIEUX MONDE ÉTAIT FINI, QU'IL FALLAIT EN EMPORTER LES DÉBRIS, ET INSTAURER UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE. »

« Le courage, c'est d'aller à l'idéal »

« Qu'allez-vous faire de vos 20 ans ? », demandait Jean Jaurès à la jeunesse en 1903. Pour le double centenaire de la première Guerre Mondiale et son assassinat, honorer Jaurès c'est reprendre la même interrogation en 2014.

31 juillet 1914. Jaurès est assassiné

En 1905, il est un des rédacteurs de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

JAURES, fonde l'HUMANITE, journal qu'il dirige jusqu'à sa mort. Défenseur du prolétariat industriel comme de la démocratie paysanne, grand tribun socialiste, il combattait férocelement la course à l'abîme d'alors.

L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo le 28 juin 1914 provoque une crise internationale sans précédent. la rumeur de la guerre enfle durant tout le mois de juillet. Figure célébrée du socialisme international, Jean JAURES multiplie les interventions pour s'opposer aux « massacres à venir ». Il est assassiné le 31 juillet 1914. Le lendemain, la gauche française se rallie à la guerre (« union sacrée »). 2 jours après, la France entre en guerre...

Evènement crucial de l'histoire politique française, l'assassinat de Jaurès clôt le parcours d'un personnage à part.

Certains de ses écrits et interventions d'alors, comme par exemple :

... « Tandis que la politique des faux-fuyants varie suivant les milieux, la politique de justice et de dignité humaine est une »... (La Dépêche 14 avril 1889)

... « Il y a dans la société d'aujourd'hui une étrange façon de mesurer la valeur des hommes »... (Buenos Aires le 5 octobre 1911)

.... « Je suis tenté de croire que c'est surtout la lumière d'un idéal qui fait défaut à nos hommes d'état ».... (Revue de l'enseignement primaire 6 septembre 1908).

etc... sont vraiment à méditer !!!

En 1924, sa dépouille est transférée au Panthéon et un hommage national lui a été rendu.

MANIFESTATIONS ...

LA FETE DU VILLAGE

Cette année encore ce fût une belle réussite pour les Amis du Comité des Fêtes avec des animations de plein air pour les enfants qui se sont prêtés aux jeux de l'activité cirque avec beaucoup d'enthousiasme et ont profité des stands forains.



Côté animations et repas, la présence de nombreux convives confirme l'esprit festif et le succès de cette fête.

La re-fête a permis de se réunir de nouveau autour de la traditionnelle Mounjetade.



LA COMMEMORATION DU 07 SEPTEMBRE ET LA REMISE DES LIVRETS DE NAISSANCE

Comme chaque année le dimanche de la re fête a été marqué par un dépôt de gerbe au Monument des Commémorations suivi par le verre de l'amitié et la remise des livrets de naissance des nouveaux Grazacois nombreux cette année.



SOIREE CAMPING A GRAZAC ORGANISEE PAR LA FOLLE FOLIE

Le 13 septembre dernier, Nico & Lulu organisaient une soirée camping à Grazac. Au programme : tentes et camping-car installés sur la place du Village, apéritif et buffet tapas, et animation karaoké. Le beau temps était lui aussi de la partie et cette soirée a attiré bon nombre de personnes. Régal des papilles et ambiance joyeuse ont rythmé cette soirée très sympathique.



HALLOWEEN

Les Amis du Comité des Fêtes ont organisé la chasse aux bonbons pour la fête d'halloween. Ils ont donné rendez-vous à la salle polyvalente à l'ensemble des enfants de Grazac. Et c'est une foule joyeuse et colorée qui s'est mise à la chasse aux bonbons. Nos "petits monstres" ont pu ainsi grâce à la générosité des Grazacoises et Grazacois récupérer un maximum de friandises, que tout le monde s'empressa de déguster au retour de la chasse, dans la salle polyvalente où était organisé un repas « tiré du sac ». Nul doute que l'année prochaine verra encore plus nombreux les petits monstres envahir nos rues....



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

En ce 11 novembre 2014, la population Grazacoise est venue nombreuse assister à la commémoration et voir nos petits Grazacois déposer la gerbe au pied du monument.

La cérémonie s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié.



Manifestations à venir

REPAS DES AINES

Comme chaque année, la municipalité honorerà ses aînés lors de la traditionnelle soirée, organisée cette année le samedi 13 décembre 2014 à la salle polyvalente. Le repas sera précédé par l'apéritif rituel offert à la population grazacoise.



NOËL DES ENFANTS

Le dimanche 14 décembre, tous les petits Grazacois sont invités à participer au Noël des Enfants. Bien des surprises les attendent !



VŒUX 2015

Comme chaque année Monsieur Le Maire et son conseil municipal convient la population pour les vœux 2015 et la traditionnelle galette des rois. Rendez-vous le dimanche 25 janvier 2015 à la salle polyvalente.



SERVICES & AIDES A LA POPULATION...

... sur le thème de l'enfant

SIC

Le Syndic Intercommunal à la Carte (SIC) a pour mission d'exercer en lieu et place des communes de CAUJAC – GRAZAC et ESPERCE, les affaires scolaires (fonctionnement et investissement).

Le SIC est géré par un président ou une présidente et une secrétaire qui s'occupent de tout l'administratif : les inscriptions de cantine, garderie, la facturation, la paie, le règlement des différentes factures, le personnel intervenant dans les écoles, l'entretien des bâtiments, les acquisitions nécessaires au fonctionnement des écoles.

Cela se traduit au quotidien par l'organisation de la garderie matin et soir, l'accompagnement pendant le transport scolaire, le déroulement de la pause méridienne (surveillance pendant l'heure du déjeuner, mise en place de la salle de restauration, réchauffage des plats et service), le ménage dans les locaux.

Le SIC organise également, pendant le temps de garderie du soir, l'aide aux devoirs, 2 soirs par semaine. L'inscription est obligatoire.

Le Conseil Syndical est composé de 12 membres dont 6 titulaires et 6 suppléants. Chaque commune nomme 2 titulaires et 2 suppléants. Ces membres sont désignés après les élections municipales.

Les membres du Conseil Syndical du SIC sont les suivants :

✚ CAUJAC :

- Titulaires :
 - Mme DUBOIS Josette (Présidente)
 - Mme FREYCHE Emilie (Vice-présidente)
- Suppléants :
 - Mme CAUNOIS Marie-Hélène
 - M. COURVOISIER Gérard

✚ GRAZAC :

- Titulaires :
 - Mme DJOURI Fadhéla
 - Mme ROBEQUE Amandine
- Suppléants :
 - Mme MANFRINATO Mélissa
 - Mme RIZZO Nadine

✚ ESPERCE :

- Titulaires :
 - Mme ROUCH Isabelle
 - Mme LE CAM Elodie
- Suppléants :
 - M. CAMPAGNE Marc

Le bureau du SIC, situé dans les locaux de l'école de CAUJAC est ouvert :

le lundi de 09h à 12h

le mardi et jeudi de 09h à 12h et de 14h à 17h

le vendredi de 09h à 12h

Vous pouvez les joindre : au 05 61 08 33 04 aux heures d'ouverture ou laisser un message sur le répondeur.
par mail à l'adresse suivante : syndicatalacarte@orange.fr

INFOS ADMINISTRATIVES ...

Etat Civil

Félicitations aux heureux mariés

Sandra GUILLOU & Christophe LABADIE
Le 16 août 2014

Toutes nos félicitations pour la naissance de :

Liam TAPIS, né le 17 août 2014

INFOS DIVERSES ET PRATIQUES ...

Concours Village Fleuri 2014

En raison de l'heure tardive d'inscription au concours, nous disposons de peu de temps et d'informations pour débiter le fleurissement avant le passage du jury fin juin 2014. Nous remercions toutes les personnes de l'Equipe du Petit Patrimoine, section Fleurissement du Village, pour leur participation aux travaux effectués et la participation à ce concours. Les résultats sont encourageants, mais il est toujours possible de faire mieux !

La remise des prix a eu lieu le mercredi 10 décembre à 15h au Conseil Général de la Haute-Garonne Les lauréats 2014 pour notre village sont :

- ✿ Clara FLOURY
- ✿ Jean-Luc LORRAIN
- ✿ Quartier Bézinat



M. Lorrain, M. Brunet, qui par sa présence, prouve son attachement à notre commune, Mme Flourey, Mme Garrigues qui représentait le quartier du Bézinat et Mme Ramaherirani, pour l'équipe du fleurissement du village.

L'Equipe du Petit Patrimoine, section Fleurissement du Village, tient à remercier très chaleureusement les personnes qui, dans le village, lui ont manifesté leurs encouragements au travers de dons de graines, de plans, de boutures, de rhizomes ... et de terreau ... de cheval !

Pour celles et ceux qui veulent nous rejoindre, vous nous trouverez en général le lundi matin soit à la mairie, soit au lavoir. Nous sommes à votre écoute.

Concours Village Fleuri 2015

Les habitants désireux de participer à ce concours à titre individuel pourront nous contacter à la mairie dès le printemps. Quant à nous, nous pensons présenter au concours : Le lavoir et le quartier Bernadou.

La méthanisation, une énergie renouvelable

Une réunion d'information sur le thème de la méthanisation a eu lieu le vendredi 24 octobre 2014 à 20h30 à la salle polyvalente de Grazac pour présenter aux élus des communes adhérentes du SMIVOM regroupant CCVA (Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège) et CCLA (Communauté de Communes Lèze Ariège) ce qu'est la méthanisation, son fonctionnement, les différents projets possibles et les différents gisements.

Elle a été organisée par Monsieur Le Maire Michel ZDAN, au titre de président du SMIVOM. Cette présentation a été exposée et dirigée par Monsieur Christian COUTURIER directeur du pôle énergie du bureau d'études toulousain SOLAGRO. Etaient réunis de nombreux participants, dont nos élus voisins, maires et conseillers. A l'issue de cette présentation un débat a été ouvert sur l'éventualité de la création d'une unité de méthanisation à la ferme sur la commune.

Ce projet, en phase d'études, serait porté par Monsieur et Madame Manfrinato afin de pouvoir retraiter différents effluents d'élevage ainsi que le retraitement des déchets verts des communes environnantes, des déchets alimentaires des cantines de nos enfants ainsi que ceux des grandes surfaces locales, ... tout cela avec le concours et en concertation avec le SMIVOM. Ceci permettrait de réduire les coûts de retraitement des déchets pour les collectivités tout en produisant une énergie renouvelable tel que de l'électricité réinjectée dans le réseau ERDF, au-delà des filières nobles, tel que du compost de qualité « bio », mais surtout et ce qui est le 1^{er} impact perceptible, la diminution voire la neutralisation des odeurs actuelles. La présence des élus locaux des différentes communes nous a permis de voir l'intérêt de chacun porté à ce type de projet.



Règles de vie et citoyenneté

BRUIT DE VOISINAGE

Horaires d'utilisation des outils et engins susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, etc...)

- les jours ouvrables : 8h30 – 12h & 14h30 – 19h30
- les samedis : 9h – 12h & 15h – 19h
- les dimanches et jours fériés : 10h – 12h & 16h – 18h

ELAGAGE



Afin de ne pas gêner la circulation des piétons, ni masquer la bonne visibilité de circulation des véhicules, les habitants sont tenus d'élaguer les arbres et arbustes en limite de leurs propriétés, sans quoi ces travaux pourraient être demandés par la Mairie et effectués aux frais des habitants concernés.

BALLADE DE VOS CHIENS

Nous vous rappelons que vos chiens doivent être tenus en laisse lorsqu'ils se promènent dans le village afin de ne pas troubler le bien-être des habitants et de ne pas risquer de provoquer d'accidents. Cela assure également contre tout problème pouvant engager votre responsabilité civile.

CROTTE !!



Qui n'a pas déjà dit ce mot (ou plutôt M....) lorsqu'il a mis le pied dessus. Même vous, les propriétaires de chiens ! Alors, puisque la Mairie a mis à votre disposition des sacs et poubelles pour ramasser les crottes de vos chiens, servez-vous en. Parce :
- que c'est quand même mieux que vos enfants n'aient pas à jouer dans des espaces verts pollués par vos chiens,

- que nos lieux de vie et nos places publiques n'en seront que plus agréables,
 - que le travail des employés municipaux n'en sera que plus respecté,
 - que le bien être de chacun passe aussi par ce geste écocitoyen !
- Si les distributeurs de sacs sont vides, merci de contacter la mairie et d'utiliser le sac plastique que vous aurez bien sûr emporté en prévision pour la promenade de votre chien.

Divers

L'EGLISE

Un traitement anti termites et anti petite vrillette (dites cussous) a été fait à l'église qui était infestée. Elle est aujourd'hui redevenue saine.

ALERTE : FRAUDES AUX CALENDRIERS !



Attention, si des personnes se présentent pour la vente de calendriers, pensez à vérifier leur cartes professionnelles. Des fraudeurs peuvent toujours sévir !!

HISTOIRE DE SANGLIERS



Ces deux dernières années nos forêts ont vu croître la population de sangliers de façon importante. On observe mêmes des intrusions dans les zones résidentielles, au cœur même du village et du quartier du Bézinat. Ces animaux causent des dégâts importants : jardins et clôtures dévastés, etc ... Une battue a eu lieu en contre bas du village et du restaurant et plusieurs sangliers ont été abattus. Mais il semblerait que cela ne soit pas suffisant !



Comment s'en prémunir ? Une clôture électrique semble efficace mais non certifiée à 100 %. Le matériel nécessaire pour cette clôture se compose d'un électrificateur, d'une prise de terre, de piquets avec isolateurs espacés de 2 à 4 m, d'une double (ou triple) rangée de fil conducteur à 30 et 50 cm de hauteur par rapport au sol. L'ensemble s'achète dans une coopérative agricole et son prix varie de 200 à 400 € selon la puissance de l'électrificateur.

Contact pour en savoir plus sur la chasse aux sangliers : M. SOULA, Président de la chasse, Caujac au 05 61 08 94 06.

Rappels

POUR VOUS INFORMER :

Tout citoyen de Grazac trouvera la vie de sa commune au travers des délibérations et arrêtés pris par le Conseil Municipal, obligatoirement portés à sa connaissance par :

- + affichage en lieu et place prévu à cet effet (sous le préau de la Mairie)
- + archivage dans les cahiers et journaux de délibérations obligatoires consultables en Mairie
- + notre site Internet <http://www.grazac31.net>

LE PARCOURS DE CITOYENNETE

Mis en place par la Loi du 28 octobre 1997, il s'adresse à tous les jeunes (garçons et filles) et est composé de 3 étapes obligatoires : l'enseignement de défense, le recensement, la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

+ L'enseignement de défense : prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère} et complété dans les cours d'éducation civique, juridique et sociale des classes de 1^{ère} et de terminale.

+ Le recensement : obligatoire dès le seizième anniversaire, pour tous les jeunes gens (filles et garçons). Cette démarche est à accomplir à la mairie qui remet une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver

+ La JAPD : une journée de contact direct avec la communauté militaire, de découverte de multiples métiers et spécialités, civils et militaires offert aux jeunes. Un certificat de participation est remis et doit être conservé.

Ce certificat et l'attestation de recensement sont requis pour l'inscription aux examens et concours soumis aux contrôles de l'autorité publique.

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES :

Toute personne domiciliée et désirant voter sur la commune, doit s'inscrire en mairie, avant le 31 décembre de l'année en cours.

NOUVEAUX HABITANTS :

Lorsque vous vous installez à Grazac, pensez à faire le changement d'adresse de votre carte grise et de votre carte d'identité. En vous rendant à la mairie, vous trouverez tous les renseignements concernant ces formalités.

VALIDITE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE

La validité des CNI passe de 10 à 15 ans pour :

- + Les cartes d'identité délivrées depuis le 1^{er} janvier 2014
- + Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014

Par contre, les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES



La lutte contre les cambriolages, contre les vols par ruse, encore trop nombreux dans le département, est une priorité.

Face à cet enjeu majeur, il est important de rappeler que nous sommes tous acteurs de notre propre sécurité.

Ci-dessous, information de l'Etat.

Protégez votre domicile :

+ Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.

- + Soyez attentifs à vos clés.
 - + Soyez vigilants sur les accès à votre domicile.
 - + Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
 - + Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.
- Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).*

En cas d'absence :

- + Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- + Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- + Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- + Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- + Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage :

- + Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- + Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- + Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.

✚ – Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité).
Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne :

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

✚ – Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

Pour en savoir plus, www.interieur.gouv.fr

DISTRIBUTION DU COURRIER

Afin de faciliter la distribution du courrier et notamment pendant ces périodes de vacances durant lesquelles le personnel de La Poste est saisonnier, nous vous invitons à mettre vos noms sur vos boîtes aux lettres. Merci pour eux.

VIGILANCE AUX FRAUDES

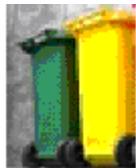
Suite à la recrudescence des appels frauduleux des sociétés se faisant passer pour des organismes reconnus (EDF, France Telecom, ...), nous vous rappelons qu'il ne faut surtout pas divulguer vos coordonnées bancaires et vos mails.

Objets trouvés

Les différents objets trouvés sur les voies publiques de la commune sont à la disposition de leur propriétaire au secrétariat de la Mairie.

Ordures ménagères

RAMASSAGE DES CONTAINERS :



Lieux de ramassage de vos containers vert et jaune :

- Route d'Esperce : le lundi matin
- Le reste de la commune : le mercredi matin



Un 2ème ramassage est effectué sur les points de regroupement, uniquement pour les containers verts, le vendredi matin.

N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOS CONTAINERS LA VEILLE DU JOUR DE RAMASSAGE.

RAMASSAGE DES MONSTRES (GROS ENCOMBRANTS)

Pour les monstres (déchets volumineux ne pouvant être collectés par les camions benne), pensez à vous inscrire à la mairie qui transmettra au SMIVOM. Ce dernier informera personnellement du jour de son passage les habitants concernés. Les monstres ne doivent pas être déposés aux emplacements des containers, mais conservés à domicile jusqu'au jour de ramassage.

DECHETTERIE

Horaires d'ouverture de la déchetterie d'Auterive :
Du lundi au samedi, de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.
Téléphone : 05 61 50 07 13

POUBELLE A DEJECTIONS CANINES

Depuis quelques mois sont installées sur l'aire de loisirs et sur la place du village, 2 poubelles à déjections canines avec

distributeurs de sacs plastiques. Nous remercions les propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur animal pour le confort des utilisateurs de ces espaces publics.

Contacts utiles ...

ASSISTANTES MATERNELLES DE GRAZAC

Mme Sylvie LCAZE, Mme Ginette PUJOL, Mme Solange VERTUT. Mme Amandine ROBEQUE, Mme Angélique STRAUS. Pour obtenir leur coordonnées, merci de prendre contact avec La Mairie.

MAIRIE :

Place du Village, 31190 Grazac.

Tél. : 05 61 08 42 39 – Fax : 05 61 08 23 22. www.grazac31.net

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et le samedi de 10h à 12h30

SIC :

Ecole primaire, route de Cintegabelle, 31190 Caujac

Tél. : 05 61 08 33 04. Mail : syndicatalacarte@orange.fr

Horaires d'ouverture : mardi et jeudi de : 9h à 12h et 14 h à 17h.

SIASC (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CINGEGABELLE) :

Tél. : 05 61 08 85 69.

Horaires : lundi au vendredi de : 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fermé au public mardi après-midi et jeudi toute la journée.

SIVU LEZE ARIEGE :

Permanences :

✚ Auterive, le jeudi de 14h à 16h,
Maison de l'Habitat 14 rue Camille Pelletan.
Tél 05 61 50 05 93

✚ Cintegabelle, 2ème et 4ème jeudi du mois de 10h à 12h à la Mairie.

NUMEROS D'URGENCE :

Pompiers : 18

Samu : 15

Gendarmerie : 17

N° général depuis un portable : 112

Service des Eaux : 05 61 81 30 76

EDF Dépannage : 0810 131 333

Centre antipoison : 05 61 77 74 47

Allo docteur : 3966

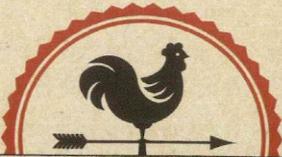


SITPA

Contacts :

✚ Mairie de Grazac : 05 61 08 42 39

✚ Accueil SITPA : gare routière, 68-70 bd Pierre Sébard,
31000 Toulouse, 05 34 25 56 70



Les volailles grazacoises
Volailles fermières

Vente à la ferme
Poulets, canards gras, oeufs, pintades et poules
Chapons et dindes pour les fêtes de Noël
Principalement sur commande



Lieu-dit Capayrou
31190 Grazac

Melissa 0627253770
Jean-Jacques 0621905398



La Folle Folie - Grazac
Menu de Noël



Champagne et amuse-bouches
.....
Crème brûlée au foie gras et son mesclun de salades
Assiette de coquillages
.....
Trou Folie
.....
Filet de bœuf sauce aux cèpes et ses légumes
.....
Le dessert du Père-Noël et son café



Réservation obligatoire

Contact : 05.61.50.53.87 / 06.16.52.25.31
nicofolie@hotmail.fr
site : www.restaurantlafollefolie.com



Salon de coiffure mobile
aménagé sur le parking de
l'école.

Nouveau dans votre village,
venez découvrir
un salon de coiffure
aménagé !

Audrey
vous accueille

Vendredi
Grazac 9h à 12h
14h à 18h

Samedi
seulement dix mois

Forfait Femme 23 €
Forfait Homme 15 €
Forfait Étudiant 10 €
Forfait Étudiante 15 €
Forfait Enfant
Fille de moins de 12 ans 12 €
Moins de 6 ans 5 €

06 01 71 85 02

La pause coiffure



06-01-71-85-02

Femme, Homme, Enfant

Christelle
Coiffure
à Domicile

Vous pouvez la contacter AU

06 29 53 49 64

christelle.ccd@gmail.com

Naturopathie Iridologie & Réflexologie
Fabienne Macia

Retrouvez votre équilibre santé par :

- > la nutrition
- > les plantes
- > Réflexologie plantaire

Praticien Diplômé Erv-France

06 86 13 24 13 sur RDV
30 ri d'esperce 31190 Grazac
nature.reflexo@vahoo.fr



Fabienne Coiffure
À DOMICILE

Coupe au ciseaux électronique
Produits Naturels
Tél : 05 61 08 08 90





*Monsieur Le Maire et son Conseil Municipal
vous souhaitent
d'excellentes fêtes de fin d'année
et vous présentent
leurs meilleurs vœux pour 2015*